

**BULLETIN DE LA  
COMMUNAUTÉ PAROISSIALE  
SAINT-JEAN-DE-MALTE**

Nouvelle série n° 1606

le 14 juin 2015

**Presbytère** : 24, rue d'Italie

**Téléphone** : 04 42 38 25 70

**Télécopie** : 04 42 27 26 41

**Email** :

paroissesaintjeandemalte@gmail.com

**Site** : <http://moinesdiocesains-aix.cef.fr>



*Les moines apostoliques diocésains, fraternité fondée en 1978 et dépendant directement de l'évêque de ce diocèse, vous souhaitent la bienvenue. Nous sommes au service de cette paroisse, ayant pour vocation de partager avec tous les chrétiens le meilleur de notre vie avec le Seigneur, à commencer par la prière liturgique qui est le bien de tous. C'est pourquoi nous vous invitons chaque jour en semaine aux **laudes à 8h00**, à la **messe à 12h05**, et aux **vêpres à 19h** (le dimanche, laudes à 8h30 ; messes à 10h30 et à 18h ; vêpres à 19h).*

---

---

**11<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**

---

---

---

---

**UN PROJET SCOLAIRE TRÈS INTÉRESSANT À SUIVRE ...**

---

---

Il n'échappe à personne que la crise du système éducatif français atteint un certain paroxysme : le problème de la réforme de l'enseignement au collège n'est que la partie émergée de l'iceberg jacobino-syndicalo-laïcardo-administratif qui ruine la transmission du savoir, des connaissances et de la culture réels en confiant le problème à quelques décideurs politiques impuissants et sans vision d'ensemble ...

On peut soit rester dans la plainte sur le malheur des temps, soit retrousser les manches en constatant que la formation de la génération à venir n'attend pas et que notre façon d'aider nos enfants à goûter la vie vraie et à construire les bases de leur avenir, sans attendre qu'un ministre les définit sur le mode oraculaire comme la Pythie de Delphes.

Que l'éducation soit nationale est un avatar de la vie politique française postrévolutionnaire qui n'a pas vraiment séduit les pays voisins. Ce n'est pas un dogme, ni même un principe démocratique au sens strict du terme.

C'est pourquoi, malgré toutes les craintes légitimes que l'on peut afficher, le fait d'oser fonder une école privée qui ne soit pas sous contrat n'est pas à mettre au compte du communautarisme, de l'élitisme ou du conservatisme. C'est tout simplement la traduction légitime sur le mode associatif d'une responsabilité parentale partagée et engagée. On remarquera d'ailleurs en passant qu'un enseignement dit « privé » reste fondamentalement « public » par le fait qu'il accepte tous ceux et celles qui veulent participer à un projet éducatif déterminé.

Nous vous invitons donc à lire attentivement la présentation de la nouvelle école dite de Saint-Ser (papier sur les présents) qui tente de prendre à bras-le corps la question de la responsabilité parentale dans l'éducation et la formation humaine des enfants et d'y participer par votre aide financière si vous le jugez nécessaire.

Le programme tel que défini par les initiateurs du projet est louable et ambitieux : ils sont « *conscients des enjeux essentiels d'une éducation solide, ouverte, équilibrée, avec une claire option chrétienne. L'École Saint-Ser se veut intégrée tant à la société qu'à l'Église. Elle a vocation à accueillir tout enfant, toute famille qui en respecte les valeurs* ». Nous savons tous qu'une telle visée pédagogique implique une conception de la foi chrétienne dépassant largement la perspective d'une discipline comportementale ou un repli de l'identité chrétienne sur elle-même dans une espèce de "néobondieuserie" rassurante. Nul doute que le fait d'inscrire son enfant dans ce projet nécessite une participation plus profonde des parents à la vie scolaire et religieuse des enfants qui risquera de remettre en cause leur propre itinéraire religieux : si ce n'était pas le cas, ce serait l'échec total de ce challenge audacieux et courageux.

Frère Daniel BOURGEOIS